

DEPARTEMENT DU
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE
CLERMONT-FERRAND



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FÉVRIER 2024
N° 2024.02.10

Conseillers en exercice	33	L'an deux mille vingt quatre, le quinze février à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du jeudi 08 février 2024, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, Maire.
Présents	27	
Absents représentés	6	
Absents non représentés	0	

Étaient présents :

Jean-Paul CUZIN, Patrick NEHEMIE, Nadine DAMBRUN, Christian DURANTIN, Christine LECHEVALLIER, Martine MÉZONNET, Michel PRÉAU, Hervé GRANDJEAN, Cristina MESLET, Philippe ROCHETTE, Aïcha GASSER, Béatrice STABAT-ROUSSET, Francis GAUMY, Josiane MARION, Jean-François VIGUÈS, Françoise MASSOUBRE, Vivien GOURBEYRE, Aurélien BAZIN, Olivier DEVISE, François ULRICH, Dominique MOLLE, Jean-Pierre COGNERAS, Alain DUMEIL, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, Aline FAYE, Jean-François MAUME

Absents représentés :

Guy PICARLE représenté par Jean-Paul CUZIN
Yaëlle MATHIEU-PÉGART représentée par Jean-François VIGUÈS
Valérie BERTHÉOL représentée par Patrick NEHEMIE
Damien PESSOT représenté par Hervé GRANDJEAN
Hélène VEILHAN représentée par François ULRICH
Isabelle FOURTIC représentée par Olivier DEVISE

Hervé GRANDJEAN a été nommé secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'ORT POUR UNE ETUDE PRE-OPERATIONNELLE DE PRECONISATIONS ARCHITECTURALES REALISEE PAR UN ARCHITECTE DU PATRIMOINE

Vu la loi ELAN du 23 octobre 2018 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les Articles L.2241-1 et suivants, et L.2122-21 ;

Vu la délibération n°DEL20220401_032 du 1^{er} avril 2022 de Clermont Auvergne Métropole ;

Vu la délibération n°2022.04.02 du 28 juin 2022 du Conseil Municipal de Beaumont ;

Vu l'avis de la Commission Grands Travaux et Urbanisme en date du 06 février 2024.

Considérant que Clermont Auvergne Métropole s'est engagée dans une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), outil dont la commune de Beaumont a souhaité mettre en place sur son territoire, grâce à une convention partenariale de 5 ans signée avec l'État, dans le but de notamment favoriser la réhabilitation de l'habitat et réimpulser une nouvelle dynamique dans le centre-bourg de Beaumont ;

Considérant que pour mener à bien cette ORT, une étude pré-opérationnelles et de préconisations à destination de futurs porteurs de projet, réalisée par un Architecte du Patrimoine, est nécessaire, afin d'alimenter le plan guide, document clé qui vise à faire émerger une stratégie de revitalisation d'ensemble du bourg ancien de Beaumont, mettant en miroir l'existant et ses futurs possibles ;

Considérant que des subventions pourraient être demandées auprès des partenaires engagés dans cette démarche, pour la réalisation de cette étude pré-opérationnelle ;

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par **28 Voix Pour**, 5 Abstentions décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à demander des subventions pour une étude pré-opérationnelle et de préconisations, réalisée par un Architecte du Patrimoine, inscrite dans le cadre de la rédaction du Plan guide de Beaumont, de l'ORT.

- **DE NOTER** que les crédits seront inscrits sur le Budget 2024.

LE MAIRE
Jean-Paul CUZIN

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le



ID : 063-216300327-20240215-CC2024_02_10-DE